

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Economic Recovery Fund (The)	28 avril 2009	Ontario
Fonds communs de placement de Mackenzie	29 avril 2009	Ontario
Fonds d'obligations d'état à court terme Mackenzie Sentinelle		
Catégorie Mackenzie Sentinelle obligations de sociétés nord-américaines		
Fonds enregistré d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Sentinelle		
Fonds communs de placement Mackenzie Saxon	29 avril 2009	Ontario
Fonds équilibré Saxon		
Fonds à revenu élevé Saxon		
Fonds d'actions Saxon		
Société à petite capitalisation Saxon		
Fonds de sociétés à microcapitalisation Saxon		
Fonds d'actions américaines Saxon		
Fonds d'actions internationales Saxon		
Croissance mondiale Saxon		
Middlefield Mutual Funds Limited	29 avril 2009	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Middlefield Global Agriculture Class Middlefield Canadian Growth Class Middlefield Resource Class Middlefield Precious Metals Class		
Société de fonds Groupe Investors Inc	24 avril 2009	Manitoba
Catégorie actions internationales Investors Catégorie portefeuille équilibré Allegro Catégorie portefeuille de croissance équilibré Allegro Catégorie Portefeuille de croissance équilibré accent Canada Allegro Catégorie Portefeuille de croissance Allegro Catégorie Portefeuille de croissance accent Canada Allegro		
Société de fonds Groupe Investors Inc.	24 avril 2009	Manitoba
Fonds d'actions internationales Investors Portefeuille Pilier I Investors Portefeuille Pilier II Investors Portefeuille Pilier III Investors		
Whiterock Real Estate Investment Trust	28 avril 2009	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	29 avril 2009	Nouvelle-Écosse
Exemplar Diversified Portfolio	28 avril 2009	Ontario
Exemplar Global Opportunities Portfolio		
Exemplar Canadian Focus Portfolio		
Exemplar Diversified Portfolio		
Fiducie de développement immobilier ONE Financial (2008-1)	23 avril 2009	Ontario
Fonds de revenu immobilier ONE Financial (2008-1)		
Fonds communs Manuvie	23 avril 2009	Ontario
Fonds indiciel d'actions canadiennes Manuvie		
Fonds indiciel d'actions américaines Manuvie		
Fonds indiciel d'actions internationales Manuvie		
Fonds équilibré Lincluden	27 avril 2009	Ontario
Groupe d'O.P.C AGF	23 avril 2009	Ontario
Catégorie Canada AGF		
Fonds Canada AGF7		
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations AGF		
Fonds AGF d'actions de croissance canadiennes Limitée		
Catégorie canadienne Dividendes de grandes capitalisations AGF		
Fonds canadien de dividendes de grandes capitalisations AGF		
Fonds canadien de petites capitalisations AGF		
Catégorie Titres canadiens AGF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de titres canadiens AGF		
Fonds canadien valeur AGF		
Fonds revenu de dividendes diversifié AGF		
Fonds revenu de dividendes AGF		
Fonds revenu mensuel élevé AGF		
Fonds international de titres actifs <sup>MC</sup> AGF		
Fonds de croissance active <sup>MC</sup> américaine AGF		
Catégorie Croissance américaine AGF		
Catégorie Croissance asiatique AGF		
Fonds de croissance asiatique AGF		
Catégorie Direction Chine AGF		
Catégorie Marchés émergents AGF		
Fonds de marchés émergents AGF		
Catégorie d'actions européennes AGF		
Fonds d'actions européennes AGF		
Fonds mondial de dividendes AGF		
Catégorie d'actions mondiale AGF		
Fonds d'actions mondiales AGF		
Catégorie Panorama mondial AGF		
Catégorie Valeur mondiale AGF		
Fonds valeur mondiale AGF		
Catégorie de titres internationaux AGF		
Catégorie Japon AGF		
Fonds Japon AGF		
Catégorie Spécial américaine AGF		
Fonds spécial américain AGF		
Catégorie Titres américains à risque géré AGF		
Fonds de titres américains à risque géré AGF		
Catégorie Titres américains de valeur AGF		
Fonds de titres américains de valeur AGF		
Fonds de ressources canadiennes AGF Limitée		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie mondiale Services financiers AGF		
Catégorie mondiale Sciences de la santé AGF		
Catégorie d'actions immobilières mondiales AGF		
Fonds d'actions immobilières mondiales AGF		
Catégorie mondiale Ressources AGF		
Fonds de ressources mondiales AGF		
Catégorie mondiale Titres de technologie AGF		
Fonds de métaux précieux AGF		
Fonds canadien équilibré AGF		
Fonds canadien équilibré valeur AGF		
Fonds mondial équilibré à revenu élevé AGF		
Fonds mondial équilibré AGF		
Fonds AGF d'obligations canadiennes		
Fonds canadien à revenu conservateur géré selon l'inflation AGF ( <i>auparavant, Fonds de titres canadiens à revenu conservateur AGF</i> )		
Fonds d'obligations canadiennes à rendement élevé AGF		
Fonds AGF de marché monétaire canadien		
Fonds d'achats périodiques AGF		
Fonds mondial d'obligations gouvernementales AGF		
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé AGF		
Catégorie Revenu à court terme AGF		
Compte AGF de marché monétaire américain <sup>1</sup>		
Portefeuille Éléments Conservateur AGF		
Portefeuille Éléments Équilibré AGF		
Portefeuille Éléments Croissance AGF		
Portefeuille Éléments Mondial AGF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille Éléments Rendement AGF Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF Catégorie Portefeuille Éléments Équilibré AGF Catégorie Portefeuille Éléments Croissance AGF Catégorie Portefeuille Éléments Mondial AGF		
Groupe de Fonds de gestion de trésorerie Émeraude TD Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD – institutions financières Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD –gouvernement du Canada Fonds de gestion de trésorerie en dollars américains Émeraude TD	23 avril 2009	Ontario
Groupe de Fonds Émeraude TD Fonds d'investissement à court terme canadien Émeraude TD Fonds indiciel d'obligations canadiennes Émeraude TD Fonds indiciel mondial d'obligations d'État Émeraude TD Fonds équilibré Émeraude TD Fonds indiciel d'actions canadiennes Émeraude TD Fonds indiciel du marché américain Émeraude TD Fonds indiciel d'actions internationales Émeraude TD	23 avril 2009	Ontario
Iteration Energy Ltd	29 avril 2009	Alberta
TransCanada PipeLines Limited	24 avril 2009	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de bons du Trésor Altamira	28 avril 2009	Québec
Fonds de revenu Altamira		- Colombie-Britannique
Fonds obligataire à haut rendement Altamira		- Alberta
Fonds d'obligations d'État à court terme Altamira		- Saskatchewan
Fonds d'obligations mondial Altamira		- Manitoba
Fonds de revenu à court terme Global Altamira		- Ontario
Fonds équilibré Altamira		- Nouveau-Brunswick
Fonds de revenu mensuel Altamira		- Nouvelle-Écosse
Fonds diversifié mondial Altamira		- Île du Prince Édouard
Fonds de valeur canadien Altamira		- Terre-Neuve et Labrador
Fonds de capital Altamira		- Yukon
Fonds de valeur mondial Altamira		- Nunavut
Fonds de découvertes mondiales Altamira		
Fonds américain Sélect Altamira		
Fonds indiciel européen Précision Altamira		
Fonds indiciel américain à moyenne capitalisation Précision Altamira (parts)		
Fonds d'obligations à long terme Altamira		
Société d'investissement AltaFund		
Fonds d'actions européennes Altamira		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
<p>Fonds américain de grandes sociétés Altamira</p> <p>Fonds Asie-Pacifique Altamira</p> <p>Fonds d'occasions d'affaires japonaises Altamira</p> <p>Fonds mondial de petites sociétés Altamira</p> <p>Fonds sciences de la santé Altamira</p> <p>Fonds de métaux précieux et de métaux stratégiques Altamira</p> <p>Fonds ressources Altamira</p> <p>Fonds Science et technologie Altamira</p> <p>Fonds énergétique Altamira</p> <p>(Titres de la Série Investisseurs et titres de la Série Conseillers)</p> <p>Fonds d'actions Altamira (Titres de la Série Investisseurs, titres de la Série Conseillers et titres de la Série O)</p> <p>Fonds indiciel canadien Précision Altamira (Titres de la Série Investisseurs et titres de la Série O)</p> <p>Fonds Altamira d'obligations ajustées à l'inflation (Titres de la Série I et titres de la Série A)</p> <p>Fonds de croissance Altamira Limitée (actions)</p>	<p>27 avril 2009</p>	<p>Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île du Prince Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
<p>Titres de la Série Investisseurs des émetteurs suivants :</p> <p>Fonds de bons du Trésor Plus Banque Nationale</p> <p>Fonds de retraite équilibré Banque Nationale</p> <p>Fonds indiciel canadien Banque Nationale (Titres de la Série O également)</p> <p>Fonds indiciel canadien Plus Banque Nationale</p> <p>Fonds indiciel international Banque Nationale (Titres de la Série O également)</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds indiciel américain Banque Nationale (Titres de la Série O également)		
Fonds indiciel américain Plus Banque Nationale		
Fonds d'actions européennes Banque Nationale (Titres de la Série Conseillers également)		
Fonds petite capitalisation Europe Banque Nationale (Titres de la Série Conseillers également)		
Fonds Asie-Pacifique Banque Nationale (Titres de la Série Conseillers également)		
Fonds ressources naturelles Banque Nationale (Titres de la Série Conseillers également)		
Fonds économie d'avenir Banque Nationale (Titres de la Série Conseillers également)		
Fonds technologies mondiales Banque Nationale (Titres de la Série Conseillers également)		
Fonds Répartition d'actifs canadiens Banque Nationale/Fidelity		
Fonds Frontière NordMD Banque Nationale/Fidelity (Titres de la Série Conseillers et de la Série F également)		
Fonds Mondial Banque Nationale/Fidelity (Titres de la Série Conseillers également)		
Fonds de dividendes MD	23 avril 2009	Ontario
Fonds sélectif MD		
Fonds américain de croissance MD		
Catégorie Symétrie Actions	23 avril 2009	Ontario
Portefeuille enregistré revenu fixe Symétrie		
Fonds diversifié de fiducies canadiennes de revenu RBC	24 avril 2009	Ontario
Fonds spécifique nord-américain RBC DVM	28 avril 2009	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
AltaGas Income Trust	24 avril 2009	8 août 2007
Banque Royale du Canada	23 avril 2009	14 septembre 2007
Crédit John Deere Inc.	21 avril 2009	18 mars 2008
Groupe Aeroplan Inc.	24 avril 2009	13 mars 2009

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.2 Dispenses de prospectus

##### First Asset Diversified Convertible Debenture Fund

Vu le placement de droits de First Asset Diversified Convertible Debenture Fund (l'« émetteur ») visé par la notice d'offre datée du 2009-04-21 (la « notice d'offre ») déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »);

vu le dépôt par l'émetteur en date du 2009-04-01 de l'avis prévu à l'article 2.1(1)a) du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (le « Règlement 45-106 »);

vu la lettre d'opposition émise par l'Autorité en date du 2009-04-06 relativement à l'opération visée prévue à la notice d'offre;

vu le respect par l'émetteur des conditions prévues à l'article 2.1 du Règlement 45-106;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c.A-33.2.

En conséquence, l'Autorité accepte les renseignements fournis par l'émetteur relativement au placement de 4 523 637 droits de souscription, tel que prévu dans la notice d'offre.

Fait à Montréal, le 24 avril 2009.

Benoit Dionne  
Chef du service du financement des sociétés

Numéro de projet SEDAR: 1400089

Décision n°: 2009-FS-0081

### **Precision Drilling Trust**

Vu le placement de droits de Precision Drilling Trust (l'« émetteur ») visé par la notice d'offre datée du 27 avril 2009 (la « notice d'offre ») déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »);

vu le dépôt par l'émetteur en date du 8 avril 2009, de l'avis prévu à l'article 2.1(1)a) du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (le « Règlement 45-106 »);

vu la lettre d'opposition émise par l'Autorité en date du 16 avril 2009 relativement à l'opération visée prévue à la notice d'offre;

vu le respect par l'émetteur des conditions prévues à l'article 2.1 du Règlement 45-106;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, L.R.Q., c.A-33.2.

En conséquence, l'Autorité accepte les renseignements fournis par l'émetteur relativement au placement de 241 093 648 droits de souscription, tel que prévu dans la notice d'offre.

Fait à Montréal, le 28 avril 2009.

Benoit Dionne  
Chef du service du financement des sociétés

Numéro de projet SEDAR: 1402997

Décision n°: 2009-FS-0090

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### **6.6.3 Déclarations de placement avec dispense**

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisent avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veuillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
AAER inc.	2009-04-15	569 unités	569 000 \$	22	1	2.3 / 2.10
Advitech inc.	2009-04-17	104 585 485 actions ordinaires	2 091 709,89 \$	54	3	2.14
BELLUS Health Inc.	2009-04-16	billets	10 000 000 \$	1	1	2.3
Corporation Minière Rocmec Inc.	2008-09-26	111 unités	133 200 \$	16	0	2.3 / 2.9
Dumont Nickel Inc.	2009-04-15	1 150 000 unités	11 500 \$	0	6	2.3
Excellon Resources Inc.	2009-04-08	9 141 300 actions ordinaires	1 736 847 \$	1	9	2.3
Exploration Amex inc.	2009-04-17	1 000 000 d'unités	250 000 \$	12	2	2.3
Exploration First Gold inc.	2009-04-08	2 500 000 actions ordinaires accréditatives	200 000 \$	15	1	2.3 / 2.5
Exploration First Gold inc.	2009-04-22	59 000 actions ordinaires	9 500 \$	1	0	2.13

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s)		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
				QC	Hors QC	
Exploration Lounor Inc.	2009-04-18	300 000 actions ordinaires	46 500 \$	0	1	2.13
Federal Home Loan Mortgage Corporation	2009-03-27	billets	75 020 000 \$	1	2	2.3
Fidelity National Financial, Inc.	2009-04-14	75 000 actions ordinaires	1 722 750 \$	1	1	2.3
Hyteon Inc.	2009-04-14	20 000 actions ordinaires	120 920 \$	0	1	2.3
Malaga Inc.	2009-04-01	billets	4 792 940 \$	0	1	2.3 / 2.10
Ressources Kativik Inc.	2009-04-14 et 2009-04-21	8 129 231 actions ordinaires	264 200 \$	17	0	2.3 / 2.5
Ressources Metanor Inc.	2009-04-20	2 495 000 unités	1 247 500 \$	8	8	2.3 / 2.10
Resverlogix Corp.	2009-04-15	8 916 845 actions ordinaires et 3 566 738 bons de souscription	24 253 820,65 \$	2	101	2.3
Société aurifère C2C inc.	2009-03-19	8 530 000 unités	639 750 \$	48	1	2.3 / 2.5
Walton AZ Silver Reef 2 Investment Corporation	2009-04-17	25 396 actions ordinaires catégorie B	253 960 \$	1	19	2.3 / 2.9
Walton GA Arcade Meadows 2 Investment Corporation	2009-04-17	103 322 actions ordinaires catégorie B	1 033 220 \$	3	51	2.3 / 2.9
Windtronics LLC	2009-03-13	14 000 actions privilégiées série A	868 000 \$	1	3	2.3

**Information corrigée****Bulletin du 27 juin 2008, Vol. 5, no° 25**

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Ressources Campbell Inc.	2008-05-22	14 583 300 actions ordinaires 6 000 000 actions ordinaires	1 749 996 \$ actions ordinaires accréditatives et 600 000 \$ actions ordinaires	10	12	2.3

**Information corrigée****Bulletin du 24 octobre 2008, Vol. 5, no° 42**

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Ressources Pershimco Inc.	2008-10-10	250 unités	250 000 \$	20	0	2.3 / 2.5

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
TD Emerald Canadian Bond Pooled Fund Trust	2008-01-01 au 2008-12-31	267 907 parts	2 774 621 \$	2	0	2.3
TD Emerald Canadien Equity Market Pooled FundTrust II	2008-01-01 au 2008-12-31	70 592 parts	639 064 \$	2	0	2.3
TD Emerald Enhanced US Equity Pooled Fund Trust	2008-01-01 au 2008-12-31	1 136 910 parts	13 806 297 \$	2	0	2.3
TD Emerald Enhanced Canadian Equity	2008-01-01 au 2008-12-31	230 725 parts	2 500 000 \$	1	0	2.3
TD Emerald Enhanced International Equity PFT	2008-01-01 au 2008-12-31	956 parts	8 271 \$	1	0	2.3
TD Emerald Global Equity Pooled Fund Trust	2008-01-01 au 2008-12-31	2 779 482 parts	18 993 498 \$	3	0	2.3
TD Emerald Hedged US Equity Pooled Fund Trust	2008-01-01 au 2008-12-31	767 215 parts	5 644 143 \$	2	0	2.3
TD Emerald Long Bond Fund Pooled Fund Trust	2008-01-01 au 2008-12-31	2 414 569 parts	26 461 831 \$	3	0	2.3
TD Emerald Pooled Real Return Bond Pooled Fund Trust	2008-01-01 au 2008-12-31	586 829 parts	7 274 765 \$	2	0	2.3
TD Emerald Pooled US Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	391 188 parts	6 466 215 \$	7	0	2.3
UBS (Canada) American Equity Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	2 852 220,87 parts	33 078 956,95 \$	4	12	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s)		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
				QC	Hors QC	
UBS (Canada) Balanced Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	37 913 090 parts	590 488 107,20 \$	16	28	2.3
UBS (Canada) Bond Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	32 199 625,49 parts	288 451 491,78 \$	29	25	2.3
UBS (Canada) Canadian Equity Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	5 163 441,61 parts	694 212 898,16 \$	29	26	2.3
UBS (Canada) Cash in action Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	5 953 396,04 parts	585 759 316,43 \$	12	14	2.3
UBS (Canada) Cash Management	2008-01-01 au 2008-12-31	10 087 741,22 parts	585 759 316,43 \$	4	98	2.3
UBS (Canada) Diversified Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	542 515,23 parts	9 376 515,16 \$	16	25	2.3
UBS (Canada) Global Allocation Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	519 430,09 parts	19 798 647,50 \$	1	1	2.3
UBS (Canada) Global Bond Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	490 116,56 parts	4 591 264,64 \$	1	67	2.3
UBS (Canada) Global Equity Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	32 110 365,64 parts	322 448 606,16 \$	12	9	2.3
UBS (Canada) International Equity Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	1 095 454,89 parts	43 304 440,86 \$	15	21	2.3
UBS (Canada) Long Term Bond Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	276 527,94 parts	6 792 356,10 \$	4	5	2.3
UBS (Canada) Money Market Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	77 248 945,67 parts	772 492 456,74 \$	43	47	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s)		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
				QC	Hors QC	
UBS (Canada) Small Cap Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	27 030 899,61 parts	40 512 810,66 \$	5	6	2.3
UBS (Canada) US Equity Fund	2008-01-01 au 2008-12-31	2 500 718,89 parts	87 105 434,20 \$	12	14	2.3
WMP Emerging Markets Equity Portfolio	2008-01-22, 2008-04-18, 2008-07-25, 2008-10-15	14 489,273 parts	267 694,06 \$	1	0	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

#### 6.6.5 Divers

##### Whiterock Real Estate Investment Trust

Vu la demande présentée par Whiterock Real Estate Investment Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 24 avril 2009 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la Loi sur les valeurs mobilières, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les articles 2.2(1), 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et aux articles 2.2(1) et 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 28 avril 2009 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008;
2. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008;
3. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 23 mai 2008;
4. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 4 juin 2007;

5. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 1 décembre 2006;
  6. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 3 mai 2006;
- (collectivement les « documents visés »);

vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif.

Fait à Montréal, le 28 avril 2009.

Benoit Dionne  
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2009-FS-0088

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».